

☐ CHÉROY

L'éclairage du centre-bourg sera revu

L'éclairage public va devoir subir des modifications à Chéroy. « Le SDEY avec lequel nous avons un contrat d'entretien refuse de changer les lampes fluo, celles n'étant plus autorisées », a annoncé Brigitte Berteigne, maire, lors de la réunion du conseil municipal, jeudi. « Je vous propose donc de faire une prévision de travaux en investissement que nous devons donner avant le 15 octobre », a-t-elle demandé aux élus.

Après discussion, il a été décidé de changer vingt candélabres sur la route Sens-Nemours avec un éclairage à leds. « Les lampes fluo qui fonctionnent seront installées sur les points qui ne sont plus éclairés. »



ÉLUS. Lors du dernier conseil municipal, les élus ont décidé de changer les candélabres du centre-bourg en 2018.

Pour les travaux de renforcement de la route des Bedets, la société Eurovia a été retenue. Le montant des travaux s'élève à 144.337,44 € HT. « Ils commenceront en octobre » a précisé Brigitte Berteigne.

Les élus ont pris acte du rapport annuel du Spanc (assainissement individuel) émis par la communauté de communes du Gâtinais.

Le conseil a opté pour le classement dans le domai-

ne public de la voie allant de la départementale 41 à la déchèterie.

Des surcoûts pour l'espace socioculturel

Le maire a rappelé que le cabinet de gynécologie situé dans l'ancienne maison de retraite était ouvert. « Le médecin nous demande de refaire les peintures et d'installer un lino dans la salle d'attente. » Demande retenue par le conseil.

En fin de réunion, Brigitte Berteigne a déclaré que les travaux de l'espace socioculturel nécessitaient des coûts supplémentaires. « Il va falloir faire des choix, que nous décidons lors d'une prochaine réunion ». ■